

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00201

Numéro SIREN : 909 170 441

Nom ou dénomination : 2NCD INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2022 sous le numéro de dépôt 821

2NCD INVEST»

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 100 EUROS

SIEGE SOCIAL :

8 RUE DES COQUILLONS
34 130 LANSARGUES

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 13 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 13 janvier
A 08 Heures

L'associé unique s'est réuni au siège social, sur convocation régulière de la présidence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur David Nortes, en sa qualité de Président.

L'associé unique donne acte au président de ce que l'ensemble des formalités légales relatives à la convocation, la tenue de la présente assemblée ont été respectées, et d'avoir pu exercer librement leur droit de communication.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ordre du jour est le suivant :

Constatation d'erreur de dépôt des fonds postérieurement à la date de signature des statuts

La discussion est alors ouverte et personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix.

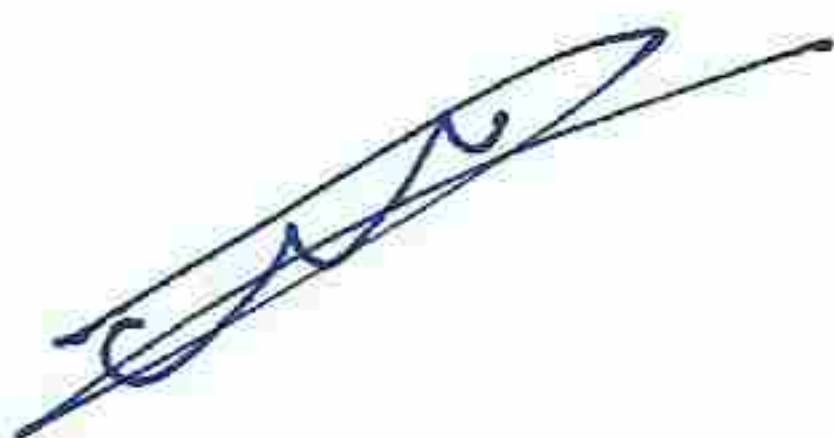
PREMIERE RESOLUTION : Constatation d'erreur de dépôt des fonds postérieurement à la date de signature des statuts

Après avoir pris connaissance de la réclamation du greffe du tribunal de commerce en date du 10 janvier 2022, l'assemblée atteste que c'est par erreur que les fonds ont été déposés postérieurement à la date de signature des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par tous les associés présents.



David Nortes
Président

